



SENTHEIM INFOS

novembre 2011

Le mot du maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

C'est avec satisfaction que nous entrons dans cet automne 2011. En effet, depuis plus d'un an, la municipalité (les Adjointes et le Maire) était en suivi de chantiers : celui du lotissement, des ateliers municipaux, mais aussi, celui des rues Neuve, des Vergers et d'une partie de la rue de la Gare.

Les habitants de ces rues ont été particulièrement gênés puisqu'ils accédaient difficilement à leur domicile pendant de longues semaines. D'autres, nombreux, ont aussi connu des désagréments en raison des interventions sur les voies de passage proches du chantier. A l'heure qu'il est, tout est rentré dans l'ordre. Chacun d'entre vous a pu apprécier la qualité du travail fourni par les entreprises et, principalement, les riverains de ces trois rues qui bénéficient de nouveaux aménagements.

Dans le cadre de ces travaux de voirie, la sortie EST du village a aussi bénéficié de réaménagements; tout d'abord, la mise en souterrain des réseaux secs et la remise à niveau de l'éclairage public. **Celui-ci répond à trois objectifs : améliorer sa qualité, utiliser une technologie plus économique, en l'occurrence celle de l'éclairage à diode (del ou led), renforcer la sécurité de cette entrée de village qui compte quelques passages piétons, deux arrêts de bus et l'accès à Saint Jean, Centre de soins de suite et de réadaptation.**

La mise en place d'un indicateur de vitesse répond également à un objectif sécuritaire en ralentissant le flux des véhicules; désormais les deux entrées principales de notre cité en sont dotées.

Dans le cadre de ce chantier, **l'ensemble des passages pour piétons ont, tous, été matérialisés par des bandes podotactiles** (une norme applicable dans le cadre de la loi pour l'accessibilité) et certains ont nécessité un abaissement de la bordure du trottoir (mise en place

d'un bateau), oubliés lors de chantiers antérieurs.

Nous espérons par ces différentes réalisations contribuer à l'embellissement du village et à garantir une meilleure sécurité.

Quant au lotissement, il a été définitivement réceptionné. Cinq constructions sont en cours. Pour la fin de l'année, cinq autres terrains auront fait l'objet d'une vente. En ce moment, les factures des différents lots de ce chantier font l'objet d'une vérification méthodique. Le coût de réalisation restera dans l'enveloppe fixée au départ. D'ors et déjà, la ligne de trésorerie nécessaire pour la mise en œuvre de ce nouveau quartier est en voie d'être remboursée.

Dès que le Conseil Municipal aura statué sur ces comptes, nous vous en ferons part.

Pour ce qui est des ateliers municipaux, quelques travaux sont à terminer : éclairage extérieur, aménagement paysager, peinture de sols. Le mobilier pour l'aménagement intérieur est en cours de livraison. On peut raisonnablement envisager des locaux opérationnels pour le début 2012. Nous pourrions donc bientôt organiser une opération « Portes ouvertes » pour que vous puissiez visiter ce nouvel outil de travail.

Pour terminer cette année, pleine de satisfactions, je vous informe que le nouveau terrain de football pour les jeunes est lui aussi en voie d'achèvement ainsi que l'éco-point de la rue de Mortzwiller. Pour ce dernier, tous nos remerciements à la Communauté de Communes qui a financé cette rénovation dans le cadre des ses compétences.

Enfin, une dernière rénovation sera encore entreprise ce mois : il s'agit du chauffage de l'Amos.

Ainsi votre équipe municipale, avec l'appui du Conseil Municipal, n'a pas ménagé ses efforts pour poursuivre la mise en valeur de notre village.

Bernard Hirth



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03.89.82.52.03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96

Ecole maternelle : 03.89.82.87.17

Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH

Ne pas jeter sur la voie publique

ROSALA FRISONNE

Rosala : Gott im Hemmel ! Comme il fait froid. Je tremble de tous mes membres.

Storki : C'est l'âge, ma vieille ! Attends qu'on soit en plein hiver pour te plaindre.

R : J'ai mal aux genoux et aux épaules.

S : Dis-donc, tu te prends pour une femme ? Tu n'as pas de genoux.

R : Alors, comment ça s'appelle ?

S : Ca s'appelle pas, ça s'utilise, c'est tout.

R : Tu fais toujours semblant d'être au top, vieux grigou. Tu crois que je ne te vois pas grimacer ?

S : Grimacer ? Une cigogne ne peut pas « grimacer » !

R : Yoh toi... Toujours, tu essayes de me rabaisser, moi qui suis la cigogne la plus connue du village.

S : T'as la tête qui enfle... Toi qui aimes te comparer à un humain. Il y a encore du boulot !

R : A propos, c'est qui tous ces gens qui vont au cimetière ?

S : C'est la Toussaint. On prépare les tombes et le premier novembre, c'est le défilé annuel.

R : J'ai surtout remarqué que c'est « T'as vu, même pas une fleur sur cette tombe. » ou alors « Personne n'est venu ici. » ou « Cette stèle est moche. » ou encore « Celui-là, on ne le voit pas souvent. » si ce n'est « Regardez comme elle est fringuée celle-là. » et j'en passe... Chaque année, c'est la même chose. Je me demande pourquoi.

S : C'est comme ça, c'est le jour du souvenir.

R : C'est aussi le jour « Tiens, ça fait longtemps que je ne t'ai pas vu. ». Pour nous, on ne fait pas tellement d'histoires quand l'une de nous disparaît.

S : On n'est que des oiseaux !

R : Et alors ?... Depuis qu'il fait froid, je ne reconnais plus personne. Les gens se cachent sous leurs bonnets, chapeaux ou écharpes. Je crois que je vais essayer de piquer un bonnet. Ca doit être agréable d'avoir chaud sur la tête.

S : Voleuse en plus ! Décidément, une vache a plus de jugeote que toi.

R : Au lieu de me critiquer, tu ferais mieux de chercher du foin ou de la paille chez « tes » vaches pour qu'on ait chaud dans le nid.

S : Arrête de commander. C'est pas toi qui portes la culotte dans cette famille !

R : Je me crois comme dans un rêve ! Si je n'ai pas de genoux, toi, tu n'as pas non plus de culotte.

S : Tu sais quoi, j'ai failli me faire écraser par une voiture sur la piste cyclable. Ils ne comprennent pas les images, déjà qu'il y en a beaucoup qui ne savent pas lire.

R : Moi, j'avais compris. N'empêche qu'un chien m'a pistée. Heureusement, j'ai réussi à décoller à temps. C'est pas interdit les chiens qui ne sont pas à la laisse ?

S : Evidemment que c'est interdit, tout le monde fait ce qu'il veut.

R : Eh, Storki, si on allait au thé dansant pour séniors à Masevaux, le 1^{er} jeudis du mois. Ce serait sympa.

S : C'est où ? Ca coûte quelque chose ?

R : Où ? A la salle polyvalente, à partir de 14h et ce n'est pas cher : 4€, danse, boisson et gâteaux.

S : ALORS, C'EST NON !

R : Pourquoi ?

S : Je n'ai pas de porte-monnaie.

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

CÉRÉMONIES D'ANNIVERSAIRE DU 11 NOVEMBRE

Nous vous invitons cordialement à participer aux cérémonies commémoratives du 11 novembre.

9h : Office religieux.

10h : Cérémonie au monument aux morts avec la participation de la Musique de Guewenheim et des élèves de l'école élémentaire de Sentheim.

A l'issue de la manifestation, un vin d'honneur, offert par la commune, sera servi dans la salle de jeux de l'école maternelle.

PLAN LOCAL D'URBANISME - RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Le rapport du commissaire enquêteur sur le PLU est consultable, soit en mairie aux heures habituelles d'ouverture, soit sur le site Internet de la commune (www.sentheim.fr : menu La mairie, ligne Vie municipale puis Plan local d'urbanisme et enfin Rapport du commissaire enquêteur).

VENTE DES CALENDRIERS DES SAPEURS-POMPIERS

Un an que vous l'attendiez, et votre patience sera bientôt récompensée !

Samedi 12 et dimanche 13 novembre, nous, sapeurs pompiers de Sentheim passerons dans vos foyers pour vous proposer notre calendrier 2012.

12 mois détachables, une photo de notre petite équipe, des numéros de téléphone d'urgence et un oeillet pour l'accrocher. Une chose est sûre, il vous sera utile, autant que vos dons le seront pour notre association.

Merci de nous réserver un accueil des plus chaleureux.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de votre commune

10 ET 11 DÉCEMBRE 2011, MARCHÉ DE NOËL



Le prochain Marché de Noël de Sentheim aura lieu le samedi 10 décembre de 14h à 18h et le dimanche 11 décembre de 10h à 18h à l'AMOS.

Des artisans locaux et régionaux vous présenteront leurs réalisations : peinture sur verre et sur bois, recueils de poésies, décorations de Noël, bijoux, tableaux, point de croix, bougies au profit de Caritas, miel, ...

Il reste encore quelques places pour des exposants.

L'Office de tourisme de Masevaux organisera, le samedi après-midi, un atelier dans le cadre du Pays des Chants et des Etoffes, consistant à confectionner un livret de chants.

Public concerné : à partir de 10 ans et limité à une dizaine de personnes. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire aux adresses ci-dessous.

Pour vous réchauffer, vous trouverez à la buvette : vin, chocolat ou jus de pomme chauds, saucisses, frites, crêpes, gaufres et autres pâtisseries.

Comme d'habitude, une navette gratuite circulera le dimanche, entre le Marché de Noël et la Gare, où vous pourrez découvrir des expositions et des animations pour les enfants.

Les exposants vous attendent très nombreux.

Et pour vous qui souhaitez participer activement à l'organisation du Marché de Noël, ou donner ponctuellement un peu de temps à notre association, donc au village de Sentheim, vous pouvez contacter Annick Ehret (03 89 82 82 43 ou ehret.christian@tv-com.net) ou Daniel Zutter (03 89 82 59 18 ou dzutter@numericable.fr).

Daniel ZUTTER, Président Sentheim Animations

CARITAS

Permanences

L'équipe de CARITAS vous propose des aides à l'accompagnement scolaire, ponctuellement des aides alimentaires, matérielles ou administratives. Nous mettons également à disposition les offres d'emploi de notre région actualisées chaque semaine.

Les permanences se tiennent tous les jeudis de 14h à 16h depuis le 1^{er} septembre au 11, place des Alliés, Cour du Chapitre à Masevaux – Tél. : 06 89 77 22 80 ou 03 89 38 04 90.

Après-midi convivial

Vous êtes seuls, isolés, venez nous rejoindre, en toute amitié autour d'un café, d'un thé, d'une pâtisserie... un après-midi de convivialité. Notre prochaine rencontre aura lieu le mardi 29 novembre 2011 de 14h à 16h à notre nouveau local au 11, place des Alliés Cour du Chapitre à Masevaux.

Si vous avez un problème de déplacement, téléphonez au 03 69 29 18 23 ou au 06 89 77 22 80.

Aide à l'accompagnement au retour à l'emploi

L'équipe Caritas Réseau Secours Catholique de Masevaux met en place une permanence d'aide au retour à l'emploi tous les jeudis de 9h à 11h à partir du jeudi 27 octobre 2011. Après un premier entretien, il est possible de prendre rendez-vous pour un accompagnement spécialisé.

Pour l'équipe Jeannine DEMEY

LES ÉCOLIERS DÉCOUVRENT LA FORÊT

Mardi 18 octobre, les enfants de l'école élémentaire de Sentheim sont allés découvrir la forêt communale de leur village, guidés par des forestiers. Ils ont également pu voir une exposition sur la filière bois.

En collaboration avec la commune, le 18 octobre, les élèves de l'école élémentaire de Sentheim ont fait une sortie en forêt. Répartis en trois groupes, ils ont découvert l'environnement forestier à travers trois ateliers.

Animés par Messieurs Ziegler, Farny de l'ONF, et par M. Wolhuter, conseiller forestier chargé des forêts privées, ces ateliers avaient pour objectif de présenter, avec un discours adapté au jeune public, les différents rôles de la forêt : écologique, économique et social.



Les forestiers ont présenté aux écoliers les différentes essences visibles en forêt.

Photo V. T.

« Le rôle écologique est important, indiquait M. Ziegler. La forêt est importante pour l'eau, car elle offre un milieu non pollué. La forêt assure aussi la captation du carbone et la fixation des sols, ce qui évite l'érosion. Nous présentons aux enfants les différentes essences et on leur explique l'importance d'avoir un maximum de diversité d'ar-

bres et d'animaux. » D'un point de vue économique, les forestiers ont abordé les différentes utilisations du bois : papier, meubles, maison. La filière bois génère un nombre important d'emplois. Quant à l'aspect social, de la chasse à la détente, la forêt est une source de loisirs.

Les enseignants, parents

d'élèves et les techniciens forêts étaient les invités de la commune pour partager un repas automnal : lard, fromage et noix. Les enfants, quant à eux, ont pris un repas tiré du sac à la salle de l'Amos à Sentheim, où ils ont pu découvrir une exposition de Fibois Alsace (Fédération Interprofessionnelle Forêt Bois Alsace), présentant la grande famille de la filière bois d'Alsace.

Les écoliers ont apprécié cette sortie en forêt, en profitant d'une belle journée ensoleillée. Les éléments qu'ils ont étudiés, ce jour-là, seront exploités en classe. En effet, le projet d'école porte sur la forêt : un thème intéressant en cette année internationale des forêts et qui servira de trame à une prochaine étape, la plantation d'une centaine d'arbres, avec l'aide des services municipaux, par les enfants dans le parc communal.

Viviane TABOURIN (l'Alsace du 18 octobre 2011)

PIÈCES D'IDENTITÉ : NE RATEZ PAS VOS VACANCES !!!

Si vous avez des projets de vacances ou de voyage qui vous amènent à quitter le territoire national ou à prendre l'avion, vérifiez la date de validité de votre carte d'identité. En effet, le délai pour l'établissement ou le renouvellement d'une carte d'identité est de trois semaines lorsque le dossier est complet (voir ci-dessous); il serait dommage que vous restiez au pied de l'avion à voir partir le reste de la famille parce que vos papiers d'identité ne sont pas ou plus valides (histoire vraie) !

Renouvellement d'une pièce d'identité sécurisée (plastifiée) établie par la Sous-Préfecture de Thann :

- ancienne carte,
- facture domiciliaire (électricité, gaz, téléphone ...),
- deux photos d'identité faites chez un photographe.

Renouvellement d'une pièce d'identité sécurisée (plastifiée) établie par une autre Sous-Préfecture ou établissement d'une première carte d'identité sécurisée :

- ancienne carte,
- acte de naissance (à se procurer à la mairie de votre lieu de naissance),
- facture domiciliaire (électricité, gaz, téléphone ...),
- deux photos d'identité faites chez un photographe.

En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, il vous sera demandé les mêmes pièces que pour l'établissement d'une première carte d'identité avec en plus une déclaration de perte ou de vol et un timbre fiscal de 25,00 €.

Dans tous les cas, vous devez vous présenter en personne à la mairie pour remplir le formulaire de demande. Lors d'une demande pour un enfant mineur, celui-ci devra être présent.

Le secrétariat de mairie

COURSE D'ENDURANCE POUR LES ÉCOLIERS DE LA VALLÉE

Vendredi 21 octobre, 287 élèves de 12 classes du CE2 au CM2 des écoles élémentaires de la basse vallée de la Doller (les écoles de Lauw jusqu'à Burnhaupt-le-Bas et du vallon du Soultzbach) ont participé à une rencontre sportive organisée par l'AOS (Association des Œuvres Scolaires).

Les enfants se sont retrouvés dans le parc de la maison de convalescence Saint Jean de Senthem pour une rencontre d'endurance, discipline à laquelle ils se sont entraînés depuis la rentrée. Le jour de la rencontre, chaque élève s'engage à courir une certaine durée, jusqu'à 40 minutes pour les plus grands. La durée choisie rapporte un certain nombre de points à sa classe. S'il



Les jeunes sportifs ont reçu les dernières consignes, avant de s'élancer dans le parc de la maison de convalescence Senthem. Photo V. T.

remplit son contrat de temps sans marcher, il obtient un bonus. Peu importe la distance parcourue, c'est le temps de course qui compte. Les 12 classes se sont ainsi affrontées, dans la fraîcheur automnale et dans une

bonne ambiance. Après l'effort, le réconfort. La maison Saint Jean a offert aux coureurs une tisane à la menthe, bien chaude bienvenue pour les jeunes sportifs. L'AOS a complété ce goûter avec des

gâteaux.

La veille, ce sont les classes de la haute vallée qui se sont rencontrées, selon le même principe, à Dolleren; 215 enfants de 9 classes y ont participé.

Viviane TABOURIN (l'Alsace du 27 octobre 2011)

INTERDICTION DE NOURRIR LES ANIMAUX ERRANTS

L'article 120 du règlement sanitaire du département du Haut-Rhin traite des jets de nourriture aux animaux et de la protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels.

Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tout lieu public pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons. La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Toutes les mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par maladie transmissible.

MISE EN LIGNE DE 12 FICHES PRATIQUES

Le site « Service public », portail officiel de l'administration destiné à informer la population sur les démarches administratives, a mis en ligne 12 fiches pratiques concernant les problèmes de voisinage et de mitoyenneté. Concernant les bruits de voisinage, les fiches détaillent les bruits sanctionnés et les critères d'appréciation de ces bruits. En matière de mitoyenneté, les fiches traitent toute une série de questions : le bornage des terrains, la servitude de passage, les murs mitoyens, les plantations et les ouvertures. Elles abordent enfin 4 autres questions pouvant engendrer des problèmes de voisinage : l'utilisation intempestive de grillades, l'attroupement dans un hall d'immeuble, la nuisance olfactive provenant d'un appartement et le terrain en friche.

Elles sont disponibles à l'adresse suivante : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N356.xhtml>

DÉCHETTERIE VERTE

A partir du 1^{er} novembre, la déchetterie verte sera ouverte :

- le samedi après midi de 14h à 16h,
- le mercredi de 9h à 12h.

Merci de bien vouloir en prendre note.

RÉNOVATION DES ÉCO-POINTS



Avant rénovation

Après l'éco-point situé à côté de l'AMOS, celui situé près du cimetière vient d'être rénové. Ce réaménagement a été, sur demande de la commune, entièrement pris en charge par la Communauté de Communes, le SICTOM et le Département et de ce fait n'émerge pas au budget communal. Nous demandons à tous les utilisateurs de laisser cet éco-point propre. Par avance, nous vous en remercions.



Après rénovation

LISTE ÉLECTORALE

Les personnes nouvellement installées à Sentheim et qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale de Sentheim pour 2012, sont priées de se présenter en mairie au plus tard le 31 décembre 2011 avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Nous rappelons que la déclaration d'arrivée en mairie ne vaut pas inscription sur la liste électorale.

Le secrétariat de Mairie

COLLECTE NATIONALE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, nous faisons appel à votre générosité pour aider les familles dans le besoin. A Sentheim même, nous sommes obligés de faire appel à la banque alimentaire de façon ponctuelle pour des familles momentanément en difficulté.

Cette année, la collecte se fera en mairie les :

- **vendredi 25 novembre de 9h à 11h,**
- **samedi 26 novembre de 9h à 11h.**

Pensez à donner des aliments non périssables, tels que riz, pâtes, conserves, café, semoule, soupes en sachet, etc.

Nous comptons sur votre générosité et par avance, nous vous disons "merci" !



A NOTER SUR VOS AGENDAS

| | | |
|----------|----------------|--|
| Mardi | 8 novembre | : collecte des ordures encombrantes, rue des Artisans |
| Vendredi | 11 novembre | : cérémonies d'anniversaire du 11 novembre |
| Vendredi | 25 novembre et | : |
| Samedi | 26 novembre | : collecte nationale pour la banque alimentaire à la mairie de Sentheim, de 9h à 11h |
| Samedi | 10 décembre | : |
| Dimanche | 11 décembre | : marché de Noël à l'AMOS organisé par Sentheim Animations |
| Dimanche | 11 décembre | : train de Noël organisé par l'association TTDA |
| Dimanche | 11 décembre | : concert de Noël par la Chorale Sainte Cécile en l'Eglise Saint Georges, 16h |

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...), contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à marc.perrin@estvideo.fr.

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 1 décembre 2011.